

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 448 (Rect)

présenté par
M. Brottes

ARTICLE 11

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« de tout »,

le mot :

« tout ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.